



GRAND CONSEIL

Postulat - 21_POS_56 - Alice Genoud et consorts - Pour un plan de mobilité pour petits animaux

Texte déposé :

La faune se déplace, fréquemment. Certaines espèces ont besoin de grands espaces pour pouvoir se reproduire, se nourrir et trouver de nouveaux espaces de vie. Un obstacle principal leur pose de nombreux problèmes : les infrastructures routières.

Selon l'OFEV, ce sont 20'000 animaux qui sont tués sur les routes chaque année en Suisse. Et ceci, sans prendre en compte la petite faune (par exemple les batraciens ou hérissons). Selon ce même département de l'administration fédérale (2020) :

- 47 (16 %) des 304 corridors faunistiques sont considérablement endommagés et ne peuvent plus être utilisés par la faune.
- La fonctionnalité de plus de la moitié des corridors est fortement compromise (171 corridors, 56 %).
- Moins d'un tiers des corridors (86 corridors, 28 %) sont intacts.

Une perméabilité du territoire est pourtant importante pour protéger notre biodiversité :

- Permettre une dynamisation des populations, en favorisant les échanges entre différents groupes.
- Eviter des morts d'animaux évitables sur la route.
- Diminuer le nombre d'accidents sur la route, des collisions entre voitures et faune.

Sur le Canton de Vaud, le Plan directeur cantonal contient la fiche E22 qui oriente la mise en place du réseau écologique cantonal (REC). Une cartographie précise des aires et des liaisons biologiques à renforcer ou à créer, a été faite, avec une hiérarchie des zones selon leur importance pour la faune.

Le plan d'action biodiversité 2019-2030 prévoit (pages 51 et 59) le dépôt d'EMPD pour des crédits d'ouvrages pour permettre à la faune de franchir des routes. On peut s'en réjouir.

Si le besoin est reconnu, il faut y répondre lorsque que chaque occasion se présente, notamment lorsque des travaux sont prévus sur une route qui coupe le REC et qu'un ou des passages à faune soient intégrés dans les projets.

Partant de ces faits, ce postulat demande un rapport, sur les projets routiers prévus où pourraient être intégrés des passages pour la petite faune en tant que mesures supplémentaires pour améliorer ses corridors à faune, et une planification des interventions pour la faune en regard des entretiens prévus.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Andreas Wüthrich (VER)
2. Blaise Vionnet (V'L)
3. Claude Nicole Grin (VER)
4. Claude-Alain Gebhard (V'L)
5. Cloé Pointet (V'L)
6. Didier Lohri (VER)
7. Felix Stürner (VER)
8. Graziella Schaller (V'L)
9. Jean-Marc Nicolet (VER)
10. Léonard Studer (VER)
11. Maurice Mischler (VER)
12. Nathalie Jaccard (VER)
13. Olivier Epars (VER)
14. Pierre Fonjallaz (VER)
15. Pierre Zwahlen (VER)
16. Rebecca Joly (VER)
17. Sabine Glauser Krug (VER)
18. Séverine Evéquo (VER)
19. Sylvie Podio (VER)
20. Vassilis Venizelos (VER)
21. Yannick Maury (VER)